



# Le Saint-Siège

---

VOYAGE APOSTOLIQUE DU PAPE FRANÇOIS  
À CUBA, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE  
ET VISITE AU SIÈGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
(19-28 SEPTEMBRE 2015)

**CONFÉRENCE DE PRESSE DU SAINT-PÈRE**  
**AU COURS DU VOL DE RETOUR DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\***

*Dimanche 27 septembre 2015*

---

## **[Multimédia]**

Bonsoir à tous, et merci beaucoup de votre travail, car vous étiez partout ! Moi j'étais en voiture, mais vous !... Merci beaucoup.

*(Elisabetta Dias) : Cela a été votre première visite aux États-Unis. Qu'est-ce qui vous a surpris des États-Unis et qu'est-ce qui a été différent de vos attentes ?*

Oui, c'était ma première visite : je n'étais jamais venu ici. J'ai été surpris par la « warmth », la chaleur des gens, si aimables : une chose belle et différente aussi. À Washington, un accueil chaleureux mais un peu plus formel, à New York un peu exubérant et à Philadelphie, très expressif. Trois modalités différentes mais du même accueil. Je suis très frappé par la bonté, par l'accueil ; et dans les cérémonies religieuses, également par la piété, par la religiosité. L'on voyait les gens prier, et cela m'a beaucoup, beaucoup frappé. C'est beau.

*(Elisabetta Dias) : Vous êtes-vous trouvé face à un défi que vous n'attendiez pas de la part des États-Unis ? Une quelconque provocation ?*

Non, grâce à Dieu, non, non. Tout s'est bien passé. Aucune provocation. *No challenge, no provocation.* Non, non. Tous étaient polis... Aucune insulte, aucune mauvaise chose. Non... Mais nous devons continuer à travailler avec ce peuple croyant comme ils ont travaillé jusqu'à

maintenant, en accompagnant le peuple dans la croissance, dans ses belles choses et dans ses difficultés ; en accompagnant le peuple dans la joie et dans les mauvais moments de difficulté, quand il n'y a pas de travail, quand il y a la maladie... Le défi de l'Église aujourd'hui est d'être comme elle a toujours été : proche des gens, proche du peuple des États-Unis, avec proximité. Non pas une Église détachée du peuple, non. Proche, proche. Et c'est un défi que l'Église des États-Unis a bien compris ! Elle l'a compris et veut le relever.

*(David O'Reilly) : Philadelphie a traversé une période difficile avec les abus sexuels : c'est encore une blessure ouverte, à Philadelphie. Je sais aussi que beaucoup de personnes à Philadelphie ont été surprises car dans votre discours aux évêques, à Washington, vous leur avez offert consolation et réconfort. Je crois que beaucoup, à Philadelphie, voudraient vous demander : pourquoi avez-vous ressenti la nécessité d'offrir consolation et réconfort aux évêques ?*

A Washington, j'ai parlé à tous les évêques des États-Unis : ils étaient tous là, ils étaient venus de tout le pays. J'ai ressenti le besoin d'exprimer de la compassion car une chose terrible s'est passée, et beaucoup d'entre eux ont souffert parce qu'ils ne savaient pas cela, ou quand l'affaire a éclaté, ils ont tant souffert : des hommes d'Église, de prière, de vrais pasteurs... Et j'ai dit que je savais que — et j'ai utilisé une parole de la Bible, de l'Apocalypse — « vous venez de la grande épreuve » : ce qui s'est passé a été une grande épreuve. Mais pas seulement de la souffrance affective. C'est ce que j'ai dit aujourd'hui au groupe des personnes qui ont subi des abus. Cela a été une... je ne dirais pas « apostasie », mais presque un sacrilège. Les abus sexuels, nous le savons, sont partout : ils sont dans l'environnement familial, dans le voisinage, dans les écoles, dans les centres sportifs, partout. Mais quand un prêtre commet un abus, c'est très grave, car la vocation du prêtre est de faire grandir cet enfant ou cette jeune fille vers le haut, vers l'amour de Dieu, vers la maturité affective, vers le bien. Et au lieu de faire cela, il l'a écrasé, le mal l'a écrasé. Et pour cela, c'est presque un sacrilège. Et il a trahi la vocation, l'appel du Seigneur. C'est pourquoi l'Église, en ce moment, est forte en cela. Et elle ne doit pas se couvrir, et ceux qui ont couvert ces choses-là sont aussi coupables. Même quelques évêques qui ont couvert cela. C'est une chose terrible. Et les paroles de réconfort ne reviennent pas à dire : « Sois tranquille, ce n'est rien ! ». Non, non. J'ai voulu dire : « Cela a été vraiment affreux et j'imagine que vous avez beaucoup pleuré ». Mes paroles allaient dans ce sens. Et aujourd'hui, j'ai parlé durement.

*(Maria Antonietta Collins) : Nombre de prêtres qui ont commis des abus sexuels sur les mineurs n'ont pas demandé pardon à leurs victimes. Leur pardonnez-vous ? Et comprenez-vous, d'autre part, les victimes et les familles qui ne réussissent pas à pardonner ou qui ne le veulent pas ?*

Si une personne a mal agi, qu'elle est consciente de ce qu'elle a fait et ne demande pas pardon, je demande à Dieu qu'il en tienne compte. Moi je lui pardonne, mais lui ne le reçoit pas, il est fermé au pardon. Le fait d'accorder le pardon est une chose — nous sommes tous obligés de pardonner, car nous sommes tous pardonnés — mais le fait de recevoir le pardon en est une autre. Et si ce prêtre est fermé au pardon, il ne le reçoit pas car il a fermé la porte à clé de

l'intérieur et il ne reste qu'à prier, afin que le Seigneur ouvre cette porte. Il faut être disposés à accorder le pardon, mais tout le monde ne peut le recevoir ou n'est pas disposé à le recevoir. Ce que je dis est dur. Et c'est ainsi que l'on explique pourquoi des gens finissent leurs vie de manière dure, mauvaise, sans recevoir la caresse de Dieu. La seconde question était ?

*(Maria Antonietta Collins) : Si vous comprenez les victimes et les familles qui n'ont pas réussi à pardonner ou qui ne veulent pas pardonner.*

Oui, je les comprends... Je les comprends, je prie pour elles et je ne les juge pas. Je ne les juge pas, je prie pour elles. Une fois, dans une de ces réunions, j'ai rencontré différentes personnes, et une femme m'a dit : « Quand ma mère a appris qu'ils avaient abusé de moi, elle a blasphémé contre Dieu, a perdu la foi et est morte athée ». Je comprends cette femme. Je la comprends. Et Dieu qui est meilleur que moi la comprend. Je suis sûr que Dieu a accueilli cette femme. Car ce qui a été touché, ce qui a été détruit était sa propre chair, la chair de sa fille. Je le comprends. Je ne juge pas quelqu'un qui ne peut pardonner. Je prie et demande à Dieu — parce que Dieu est le champion dans la recherche d'un chemin vers la solution — qu'il l'aide.

*(Andrés Beltramo) : Nous vous avons tous beaucoup entendu parler du processus de paix en Colombie, entre le farc et le gouvernement. À présent, il y a un accord historique. Avez-vous l'impression que vous avez pris un peu part à cet accord ? Et vous aviez dit que vous pensiez aller en Colombie lorsqu'il y aurait eu l'accord : à présent, de nombreux Colombiens vous attendent... Et une autre, petite question : qu'éprouvez-vous après avoir vécu un voyage si intense, en voyant l'avion repartir ?*

La première question : lorsque j'ai reçu la nouvelle qu'au mois de mars, l'accord aurait été signé, j'ai dit au Seigneur : « Seigneur, fais que nous arrivions au mois de mars, que l'on arrive avec cette belle intention », parce qu'il manque des petites choses, mais la volonté est là. Des deux côtés. Elle est là. Même du petit groupe, elle est là, et tous les trois sont d'accord. Nous devons arriver à mars, à l'accord définitif. Qui était le point de la justice internationale, vous le connaissez. J'ai été très content. Et j'ai senti que j'y prenais part dans la mesure où j'ai toujours voulu cela, et j'ai parlé deux fois avec le président Santos de ce problème et le Saint-Siège — pas seulement moi — le Saint-Siège est entièrement disponible à aider dans la mesure du possible.

L'autre chose. C'est un peu personnel, mais je dois être sincère. Quand l'avion décolle, après une visite, il me vient à l'esprit les regards de tant de personnes et j'ai envie de prier pour eux et de dire au Seigneur : « Je suis venu ici pour faire quelque chose, pour faire du bien ; peut-être ai-je fait du mal : pardonne-moi. Mais protège tous ces gens qui m'ont regardé, qui ont réfléchi aux choses que j'ai dites, qui ont entendu, et même ceux qui m'ont critiqué, tous... ». Voilà ce que je ressens. Je ne sais pas. Ce que je ressens. Mais c'est un peu — pardonnez-moi — c'est un peu personnel : on ne peut pas le dire dans les journaux...

*(Thomas Jansen) : Je voulais vous poser une question sur la crise migratoire en Europe. De nombreux pays sont en train de construire de nouvelles barrières de barbelés. Que pensez-vous de ce développement ?*

Vous avez prononcé le mot « crise ». On entre dans un état de crise après un long processus. C'est un processus qui a explosé il y a plusieurs années, parce que les guerres que ces personnes fuient, sont des guerres qui durent depuis des années. Quand je pense à l'Afrique — c'est un peu une simplification, mais je le dis pour prendre un exemple — je pense : l'Afrique, le continent exploité. On allait là-bas chercher des esclaves, et aussi les grandes ressources... Le continent exploité. Et à présent, les guerres tribales et non tribales, reposent sur des intérêts économiques... Et je pense qu'au lieu d'exploiter un continent, ou un pays ou une terre, investir pour que ces gens aient du travail éviterait cette crise. C'est vrai : il existe une crise des réfugiés — comme je l'ai dit au Congrès — jamais vue depuis la dernière guerre mondiale, et c'est la plus grande. Vous me posez une question sur les murs. Vous savez comment finissent les murs. Tous. Tous les murs s'écroulent : aujourd'hui, demain, ou dans cent ans. Mais ils s'écrouleront. Ce n'est pas une solution. Le mur n'est pas une solution. En ce moment, l'Europe est en difficulté, c'est vrai. Nous devons être intelligents, comprendre pourquoi toute cette vague migratoire arrive et il n'est pas facile de trouver des solutions. Mais à travers le dialogue entre les pays, on doit la trouver. Les murs ne sont jamais des solutions ; les ponts en revanche, oui, toujours, toujours. Je ne sais pas. Ce que je pense des murs, des barrières... Qu'ils durent peu de temps, ou longtemps, mais ils ne sont pas une solution. Le problème demeure, et il demeure même avec plus de haine. Voilà ce que je pense.

*(Jean-Marie Guénois) : Bien évidemment, vous ne pouvez pas anticiper les débats des pères synodaux. Mais nous voudrions savoir si dans votre cœur de pasteur, vous voulez véritablement une solution pour les divorcés remariés. Nous voudrions également savoir si votre motu proprio sur la facilitation de la nullité a clos — selon vous — ce débat. Et enfin, que répondez-vous à ceux qui craignent, avec cette réforme, la création de fait de ce que l'on pourrait appeler un « divorce catholique ».*

Je commence par la dernière question. Dans la réforme des procès, de la modalité, j'ai fermé la porte à la voie administrative qui était la voie à travers laquelle pouvait entrer le divorce. Et on peut dire que ceux qui pensent au « divorce catholique » se trompent, parce que ce dernier document a fermé la porte au divorce qui pouvait entrer — cela aurait été plus facile — par la voie administrative. Il y aura toujours la voie judiciaire. Puis, poursuivons avec la troisième question : le document. Je ne me souviens pas si c'était la troisième, mais corrigez-moi...

*(Jean-Marie Guénois) : La question était sur la notion de « divorce catholique » et si le motu proprio a clos le débat à venir au cours du synode sur ce thème.*

Cela a été demandé par la majorité des pères synodaux lors du synode de l'an dernier : simplifier

les procès, parce qu'il y avait des procès qui duraient 10-15 ans. Une sentence, puis une autre sentence ; et après, s'il y a appel, l'appel, et puis il y a l'autre appel... Et cela ne finit jamais. La double sentence, lorsqu'elle était valide [la première] et qu'il n'y avait pas d'appel, a été introduite par le Pape Lambertini, Benoît XV, parce qu'en Europe centrale — je ne dirais pas dans quel pays — il y avait certains abus, et pour y mettre un terme, il a introduit cela. Mais ce n'est pas une chose essentielle au procès. Les procès changent, la jurisprudence change en mieux, elle s'améliore toujours. A cette époque, il était urgent de faire cela. Puis, Pie X a voulu accélérer et a fait quelque chose, mais il n'a pas eu le temps ou la possibilité de le faire. Les pères synodaux ont demandé cela : l'accélération des procès de nullité matrimoniale. Et je m'arrête sur cela. Ce document, ce motu proprio facilite les procès dans les temps, mais il ne s'agit pas d'un divorce, parce que le mariage est indissoluble quand il est un sacrement, et cela, non, l'Église ne peut pas le changer. C'est la doctrine. C'est un sacrement indissoluble. La procédure légale est là pour prouver que ce qui semblait être un sacrement n'avait pas été un sacrement. Par manque de liberté, par exemple, ou par manque de maturité, ou pour cause de maladie mentale... Nombreux sont les motifs qui conduisent, après une étude, une enquête, à dire : « Non, là, il n'y a pas eu de sacrement. Par exemple, parce que cette personne n'était pas libre ». Un exemple, qui à présent n'est pas très courant, mais qui est courant dans certains secteurs de la société — tout au moins cela l'était à Buenos Aires — : les mariages lorsque la fiancée tombait enceinte. « Vous devez vous marier ». Moi, à Buenos Aires, je conseillais aux prêtres — mais avec force — je leur interdisais presque de célébrer le mariage dans ces conditions. Nous les appelons les « mariages en vitesse » pour sauver les apparences. Et l'enfant naît, et certains mariages fonctionnent, mais il n'y a pas de liberté ! Puis, ils finissent mal, on se sépare... « J'ai été contraint de célébrer ce mariage parce que je devais couvrir cette situation ». C'est une cause de nullité. Il y a beaucoup de causes de nullité : vous pouvez les chercher sur internet, elles y sont toutes. Puis, il y a le problème du second mariage, des divorcés qui contractent une nouvelle union. Vous lisez ce que vous avez dans l'Instrumentum laboris, ce qui est soumis à la discussion. Pour ma part, il me semble un peu simpliste de dire que le synode... que la solution pour ces personnes est qu'elles puissent recevoir la communion. Ce n'est pas l'unique solution. Non. Ce que propose l'Instrumentum laboris est beaucoup plus. La question des nouvelles unions des divorcés n'est pas l'unique problème. Dans l'Instrumentum laboris, il y en a tant. Par exemple : les jeunes ne se marient pas, ne veulent pas se marier. C'est un problème pastoral pour l'Église. Un autre problème : la maturité affective pour le mariage. Un autre problème : la foi. Est-ce que j'y crois, que cela est « pour toujours » ? « Oui, oui, j'y crois... ». Mais est-ce que j'y crois vraiment ? La préparation au mariage... J'y pense très souvent : pour devenir prêtre, il y a une préparation de huit ans ; puis, étant donné que cela n'est pas définitif, l'Église peut t'ôter l'état clérical. Pour se marier, et cela dure toute la vie, il y a quatre cours, quatre fois... Il y a quelque chose qui ne va pas. Le synode doit bien réfléchir à la manière d'accomplir la préparation au mariage, c'est l'une des choses les plus difficiles. Et il y a beaucoup de problèmes... Mais ils sont tous énumérés dans l'Instrumentum laboris. Je suis heureux que vous m'ayez posé la question sur le « divorce catholique » : non, il n'existe pas. Ou il n'y a pas eu mariage — et cela est un cas de nullité, il n'a pas existé —, ou bien s'il a existé, il est indissoluble. Cela est clair. Merci.

*(Terry Moran) : Vous avez rendu visite aux Petites sœurs des pauvres et on nous a dit que vous avez voulu manifester votre soutien aux religieuses également au niveau judiciaire. Saint-Père, soutenez-vous également les personnes — y compris les fonctionnaires gouvernementaux — qui disent ne pas pouvoir, en toute conscience, respecter certaines lois ou exercer leurs tâches de fonctionnaires gouvernementaux, par exemple en accordant des licences de mariage à des couples du même sexe ? Soutiendrez-vous cette revendication de liberté religieuse ?*

Je ne peux pas avoir à l'esprit tous les cas qui peuvent exister d'objection de conscience. Mais, en effet, je peux dire que l'objection de conscience est un droit et appartient à chaque droit humain. C'est un droit, et si une personne ne permet pas d'exercer l'objection de conscience, elle nie un droit. Dans chaque structure juridique, l'objection de conscience doit être présente, car c'est un droit, un droit humain. Autrement, nous finissons dans la sélection des droits : celui-ci est un droit de qualité, celui-là n'est pas un droit de qualité... C'est un droit humain. J'ai toujours été — cela va contre moi ! — toujours été ému quand, étant enfant, j'ai lu — de nombreuses fois — la « Chanson de Roland » : lorsque tous les mahométans étaient en file, et devant eux se trouvaient les fonts baptismaux ou l'épée, et qu'ils devaient choisir. L'objection de conscience ne leur était pas permise. Non, c'est un droit. Et nous, si nous voulons faire la paix, nous devons respecter tous les droits.

*(Terry Moran) : Cela concerne également les fonctionnaires gouvernementaux ?*

C'est un droit humain. Si le fonctionnaire du gouvernement est une personne humaine, elle a ce droit. C'est un droit humain.

*(Stefano Maria Paci) : A l'ONU, vous avez utilisé des mots très forts pour dénoncer le silence du monde sur la persécution contre les chrétiens. A présent, le président François Hollande a annoncé le début des bombardements de la part de la France sur les bases de l'EI en Syrie : que pensez-vous de cette action militaire ? Et ensuite, également une curiosité : M. Marino, le maire de Rome, ville du jubilé, a déclaré qu'il est venu à la rencontre mondiale des familles, à la Messe, parce que vous l'aviez invité. Pouvez-vous nous dire comment cela s'est passé ?*

Je commence par la deuxième : je n'ai pas invité le maire Marino. C'est clair ? Je ne l'ai pas fait. J'ai demandé aux organisateurs et eux non plus ne l'ont pas invité. Il est venu, il se professe catholique, il est venu spontanément. Cela s'est passé ainsi. Première chose. L'autre, sur le bombardement. À dire la vérité, j'ai appris la nouvelle avant-hier et je n'ai rien lu à ce propos. Je ne sais pas bien comment la situation se développera. J'ai entendu dire que la Russie avait pris une position, que les États-Unis ne s'étaient pas encore prononcés clairement... Je ne sais pas quoi te répondre, vraiment, parce que je n'ai pas bien compris la situation. Mais quand j'entends le mot « bombardement », mort, sang... je répète ce que j'ai dit [au Congrès](#) et [aux Nations unies](#) : il faut éviter ces choses. Mais je ne juge pas la situation politique, parce que je ne la connais pas. Merci.

*(Miriam Schmidt) : Je voulais poser une question sur les relations du Saint-Siège avec la Chine et sur la situation dans ce pays, qui est assez difficile également pour l'Église catholique. Que pensez-vous de cela ?*

La Chine est une grande nation, qui apporte au monde une grande culture et tant de bonnes choses. J'ai dit une fois à bord de l'avion, en revenant de Corée, que j'aimerais beaucoup aller en Chine. J'aime le peuple chinois ; j'éprouve de l'affection pour lui. J'espère qu'il existe la possibilité d'avoir de bonnes relations, de bonnes relations. Nous avons des contacts, nous en parlons... Il faut aller de l'avant. Pour moi, avoir un pays ami comme la Chine, qui a tant de culture et tant de possibilités de faire le bien, serait une joie.

*(Sagrario Ruiz de Apodaca) : Vous avez visité les États-Unis pour la première fois ; vous avez parlé au Congrès, vous avez parlé aux Nations unies, vous avez vécu d'authentiques bains de foules... Vous sentez-vous plus fort ? Et je voudrais également vous demander, car nous vous avons entendu dire qu'il faut souligner le rôle des religieuses et des femmes dans l'Église américaine : verrons-nous un jour des femmes prêtres dans l'Église catholique, comme le demandent certains groupes aux États-Unis et comme cela a lieu dans d'autres Églises chrétiennes ?*

Les religieuses des États-Unis ont fait des merveilles dans le domaine de l'éducation, dans le domaine de la santé. Le peuple des États-Unis aime les sœurs : je ne sais pas combien il aime les prêtres, mais il aime les sœurs, il les aime beaucoup. Et elles sont bonnes, ce sont de braves femmes, bonnes. Chacune suit sa congrégation, ses règles, il y a des différences, mais elles sont bonnes et c'est pour cela que j'ai senti le devoir de les remercier pour ce qu'elles ont fait. Une personne importante du gouvernement des États-Unis m'a dit, ces derniers jours : « Ce que je possède comme culture, je le dois tout d'abord aux sœurs ». Les sœurs ont des écoles dans tous les quartiers — riches, pauvres — elles travaillent avec les pauvres et dans les hôpitaux... C'était la première question. La troisième je m'en souviens... La deuxième ?

*(Sagrario Ruiz de Apodaca) : Est-ce que vous vous sentez fort après avoir été aux États-Unis, avec cet agenda et après avoir obtenu ce succès ?*

Je ne sais pas si j'ai eu du succès ou pas. Mais j'ai peur de moi-même, car si j'ai peur de moi-même, je me sens toujours, je ne sais pas, faible, au sens de ne pas avoir le pouvoir ; le pouvoir est aussi une chose passagère : aujourd'hui il est là, demain il n'est pas là... Le pouvoir est important si tu peux faire du bien avec. Et Jésus a défini le pouvoir : le véritable pouvoir est servir, accomplir les services, accomplir les services les plus humbles. Et je dois encore aller de l'avant sur ce chemin du service, car je sens que je ne fais pas tout ce que je dois faire. Tel est le sens que j'ai du pouvoir.

Troisièmement : les femmes prêtres. C'est quelque chose qu'on ne peut pas faire. Le Pape saint

Jean-Paul II, à une époque de discussions, après une longue, longue réflexion, l'a dit clairement. Non parce que les femmes n'en ont pas la capacité, d'ailleurs regarde : dans l'Église les femmes sont plus importantes que les hommes, car l'Église est femme ; c'est l'Église *au féminin*, pas l'Église *au masculin* ; l'Église est l'épouse du Christ, et la Vierge est plus importante que les Papes, que les évêques et que les prêtres. Il y a une chose que je dois reconnaître : nous sommes un peu en retard dans l'élaboration d'une théologie de la femme. Nous devons faire des progrès dans cette théologie. Cela est vrai, en effet ! Merci.

*(Matilde Imberti) : Aux États-Unis, vous êtes devenu une star. Est-ce un bien pour l'Église que le Pape soit une star ?*

Tu connais le titre qu'utilisaient les Papes et que l'on doit utiliser ? « Serviteur des serviteurs de Dieu ». C'est un peu différent d'une star ! Les étoiles sont belles à regarder, j'aime les regarder quand le ciel est clair en été... Mais le Pape doit être — doit être ! — le serviteur des serviteurs de Dieu. Oui, dans les médias on utilise ce terme, mais il y a une autre vérité : combien de stars avons-nous vues qui ensuite s'éteignent et chutent... C'est une chose passagère. En revanche, être serviteur des serviteurs de Dieu, cela est beau ! Cela ne passe pas. Je ne sais pas... Je pense ainsi.

*[Après le salut du père Lombardi]*

Merci beaucoup de votre travail, de votre patience, de votre bienveillance. Merci. Je suis à votre disposition. Je prie pour vous. Vraiment. Merci de votre aide. Bon vol !

---

\* *L'Osservatore Romano*, Édition hebdomadaire n° 40 du 1er octobre 2015